

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

### TAUX DE COTISATION MAINTENU ET OUVERTURE À LA PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES EN VISIOCONFÉRENCE

Les membres du STTRC réunis lors de l'Assemblée générale annuelle, le samedi 22 avril dernier, ont entériné la proposition du maintien du taux de cotisation à 1,95%. Par ailleurs, les membres se sont prononcés en faveur d'une modification aux statuts et règlements qui permettront dorénavant de participer aux assemblées en visioconférence.



### LE BULLETIN DE L'EXÉCUTIF

L'assemblée générale c'est aussi la remise du bulletin annuel des membres de l'exécutif par le Comité de surveillance des finances. Ce comité, qui relève de l'Assemblée générale, vérifie la gestion par nos élus des deniers que nous leur confions. Pas de mauvaises surprises, une comptabilité claire et transparente. Deux recommandations : obtenir des services externes pour faire une vérification comptable certifiée de l'état des résultats des activités financières du syndicat et épuiser la banque de temps accumulé par les militants pour du travail syndical.

### BILAN DES RELATIONS DE TRAVAIL ET DES LITIGES ET GRIEFS

Depuis la signature de la convention collective, nos collègues du Comité des relations de travail n'ont pas chômé. Il y a eu d'abord les interventions pour s'assurer du juste paiement de la rétroactivité et du montant forfaitaire de 2%, l'introduction cahoteuse des vidéo-journaux dans les stations régionales, des pressions pour embaucher au secteur de la maintenance et une bataille qui se poursuit pour endiguer le glissement des tâches, entre autres vers l'APS.



Le CRT a concrétisé certains gains obtenus par la convention entre autres pour les édimestres et les chercheurs. On a commencé à faire des relations de travail localement dans certaines stations régionales et ça va bien, pour le moment. Par ailleurs, les caméramans voyageurs touchent dorénavant tous les perdiem et surtout, nous avons obtenu que la SRC rembourse toutes les heures supplémentaires payées à taux simple aux contractuels entre octobre 2018 et maintenant.

Reste les dérapages de Workday, rebaptisé Worstday... une équipe de choc du syndicat a des rencontres régulières avec l'administration à ce sujet.

---

## SURCHARGE EN VUE AU CDI

Deux départs non remplacés annoncent une surcharge pour les collègues restants. Il y a d'abord un quart de secrétaire national de rédaction que la direction a décidé de supprimer après le départ à la retraite de son titulaire. Mais pire, un poste d'assistante à la réalisation est coupé dès le 5 juin au Mic 3.

Déjà que la production en direct impose un rythme de travail soutenu, enlever une personne ne sera pas sans impact, comme s'il y avait du personnel de trop... Pour le respect, on repassera.

### À voir pages suivantes :

- Une production externe qui dérange
- Un grief qui mène à des permanences
- Feux rouges à La semaine verte
- Rimouski, la suite
- Notre président prend la route
- Remboursement des passeports et permis de conduire

# NON C'EST NON

Des collègues se sont retrouvés malgré eux ou elles dans les images tournées par la maison de production Pamplémousse qui réalise actuellement l'émission Les stagiaires dans les murs de la NMRC à Montréal. Une collègue n'a pas apprécié se retrouver dans l'angle de la caméra lors d'un tournage dans l'atrium. Des images prises à l'épaule dans la salle des nouvelles (nos caméramans sont incapables de filmer à l'épaule, c'est connu) ont indisposé quelques collègues.



Aucune permission n'a été demandée au préalable, une équipe de tournage dérange ceux et celles qui travaillent. Une autre collègue a spécifiquement demandé de ne pas être dans les images tournées, la salle des nouvelles sert de décor. On lui a dit que comme elle n'est pas une personne connue, ce n'est pas grave. Pourtant, les responsables de ce « documentaire d'observation », se sont engagés trois fois plutôt qu'une à respecter le droit à l'image de tous et toutes. Informée de cet écart, la direction est rapidement intervenue auprès de la production, merci, mais la vigilance s'impose. Le STTRC a déposé un grief concernant cette production. Nous considérons qu'il s'agit d'une coproduction et que le producteur privé devrait être tenu d'utiliser le personnel technique de Radio-Canada comme le prévoit la convention.

Une membre du Conseil syndical a très bien résumé la situation: « Une entreprise externe viendra faire notre travail pour en faire une émission qui va montrer ce qu'on fait, en nous disant qu'on n'a pas les compétences pour le faire. »

## FEUX ROUGES À LA SEMAINE VERTE

Les emplois techniques semblent de moins en moins respectés par les patrons de l'émission La Semaine Verte. La tendance, débutée doucement il y a quelques années, a pris beaucoup d'ampleur au cours des derniers mois. Au départ, quelques projets inter-unités ont été déposés, souvent incomplets, en retard ou d'une durée illégale, pour justifier du travail de montage ou encore des tournages effectués par des réalisateurs.

Depuis, des réalisateurs font régulièrement du montage, des tournages de plusieurs jours et même du pilotage de drone, sans qu'aucun projet inter-unité n'ait été déposé, alors que des caméramans et monteurs d'expérience aux affaires publiques sont disponibles.

Le syndicat a dénoncé vivement et à de nombreuses occasions cette pratique auprès de l'employeur. Non seulement elle n'a pas cessé, elle s'est même accélérée. Cette situation mine également le climat de travail au sein de certaines équipes.

Il est temps que cette pratique, qui bafoue la convention collective négociée entre les parties, cesse. Après les pertes d'emplois chez les techniciens de son de la radio, l'employeur semble maintenant vouloir s'attaquer à d'autres catégories d'emplois techniques. Nous exigeons le respect de nos monographies d'emploi.

## ENFIN NOS CONVENTIONS



Elles se sont fait attendre, mais les copies papier de notre nouvelle convention sont arrivées. Il reste maintenant à les distribuer. Des envois seront faits dans les stations régionales. À Montréal, il y aura un kiosque dans l'atrium. Aucune date n'est encore fixée, il faut d'abord s'entendre avec le proprio car Radio-Canada n'est que locataire...

## ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA CONVENTION : LE 17 OCTOBRE, PAS LE 17 DÉCEMBRE 2022

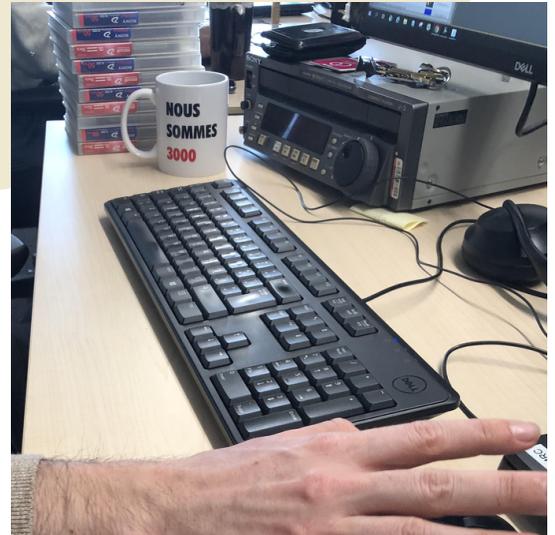
Si certaines gestionnaires n'ont pas encore compris, rappelons-leur que la convention (EN TOTALITÉ) est appliquée depuis le 17 octobre. L'ignorance n'est jamais un argument pour justifier un délai dans l'application.

# UN GRIEF QUI MÈNE À DES PERMANENCES

Le syndicat a déposé en 2019 un grief réclamant des permanences pour des employés temporaires qui occupaient le même poste depuis 36 mois. Le grief était déféré à l'arbitrage, mais l'employeur a accepté, à la suggestion du syndicat, de reprendre les discussions en comité de griefs.

Les échanges des derniers mois ont porté fruit. Le syndicat a obtenu la création de 11 permanences à la médiathèque et aux archives à Montréal. Ces postes représentent la presque totalité des permanences réclamées par le grief. Trois autres plaignants ont obtenu un des 120 postes créés par la nouvelle convention collective. Le grief demeure actif pour deux plaignants à qui l'employeur n'a pas offert de poste permanent.

Ce grief est un bel exemple d'une situation qui a été documentée et qui nous a été signalée par les membres. Il a fallu une certaine patience et de la détermination, mais ce travail d'équipe a permis d'obtenir des résultats!



## AVIS DE RECHERCHE

Le comité conjoint d'évaluation des emplois veut savoir ce que vous faites au quotidien! Après plusieurs campagnes pour inciter les membres du STTRC à répondre au questionnaire d'évaluation des emplois, nous sommes fiers d'annoncer que nous avons reçu suffisamment de réponses pour plus de la moitié des titres d'emploi. Il reste cependant plusieurs titres d'emploi qui continuent de nous échapper. Si vous occupez un de ces titres d'emploi et que vous avez envie de participer, vous êtes invités à remplir le questionnaire dont le lien est sur iO ou à contacter le syndicat pour avoir plus de détails. Pas le temps de remplir un questionnaire? Vous avez plus le goût de nous dire ce que vous faites que de nous l'écrire? Contactez-nous, on peut trouver une solution!

### **Voici les titres d'emploi pour lesquels nous n'avons reçu aucune réponse :**

ADJOINT AFFECTATION - ADJOINT ÉQUIPEMENT DE PRODUCTION (CHEF D'ÉQUIPE) - ADJOINT HORAIRES (CHEF D'ÉQUIPE) - ADJOINT INVENTAIRE PUBLICITAIRE - AGENT CAPITALISATION - AGENT COMMUNICATIONS (DIFFUSION) - AGENT INFOR-SERV USAGER (CHEF D'ÉQUIPE) - AGENT VENTES-OPÉRATIONS (CHEF D'ÉQUIPE) - AMBASSADEUR - ASSISTANT MONTEUR-MONTEUR SONORE - CHEF D'ÉQUIPE-ATELIER DE FABRICATION - CHRONIQUEUR - COIFFEUR - COMMENTATEUR A LA CIRCULATION - CONSEILLER SUPPORT INFORMATIQUE - CONSEILLER-COORDONNATEUR VENTES INSTITUTIONNELLES - COORDONNATEUR HORAIRES CHEF D'ÉQUIPE - COORDONNATEUR MAGNÉTHÈQUE TV - CORRESPONDANT - INSTALLATEUR TECHNIQUE - MACHINISTE - MACHINISTE CINTRIER - MAQUILLEUR - PRESENTATEUR-REALISATEUR - SOUSTITREUR-LOCUTEUR CHEF D'ÉQUIPE - TECHNICIEN DE MAINTENANCE

### **Il manque aussi quelques répondants pour les titres d'emploi suivants :**

ADJOINT ÉQUIPEMENT DE PRODUCTION (1 réponse reçue) - CHARGÉ DE PROJET (3 réponses reçues) - CHEF MACHINISTE (PLATEAUX) (1 réponse reçue) - (1 réponse reçue) - CHEF TECHNICIEN DE MAINTENANCE-ENDROITS ISOLÉS (1 réponse reçue de Montréal, on aimerait avoir le portrait d'une autre station) - CHRONIQUEUR-RECHERCHISTE (1 réponse reçue) - COMMENTATEUR-INTERVIEWER (4 réponses reçues des régions, on aimerait avoir le portrait de Montréal) - ÉDIMESTRE COMMENTATEUR INTERVIEWEUR (1 réponse reçue) - MAÎTRE TECHNICIEN / MAÎTRE TECHNICIENNE MAINTENANCE (1 réponse reçue) - REPORTER FORMATS NUMÉRIQUES (1 réponse reçue) - REPORTER NATIONAL SPÉCIALISÉ (1 réponse reçue) - RESPONSABLE DES AFFECTATIONS (RÉGIONAL) (1 réponse reçue) - SECRÉTAIRE DE RÉDACTION ADJOINT (NATIONAL) (1 réponse reçue) - TECHNICIEN AU CONTRÔLE DE QUALITÉ (1 réponse reçue) - TECHNICIEN DE SON CHRONIQUEUR RECHERCHISTE (1 réponse reçue) - TECHNICIEN INTERMÉDIAIRE SON-RADIO (3 réponses reçues) - VIDEOJOURNALISTE (5 réponses reçues, toutes des régions, on aimerait avoir un portrait de Montréal)

Merci à ceux et celles qui ont déjà participé, on vous lit avec intérêt!

Nos emplois, notre expertise, NOS monographies!

## EXCUSES DE LA PRÉSIDENTE

Dans la dernière édition de l'Infolettre, un texte sur la situation à la station de Québec mentionnait « l'opération « grand ménage » parmi le personnel cadre ». Ces 8 mots ont blessé un collègue qui ne méritait certainement pas de l'être. Et comme je suis l'auteur de ce texte, je tiens à m'en excuser. Mon intervention à la station de Québec avait et a toujours pour but de permettre le rétablissement d'un climat sain de travail pour tous et toutes. - Pierre Tousignant, président du STTRC.

# REMBOURSEMENT DES PASSEPORTS ET DES PERMIS DE CONDUIRE

L'employeur et le syndicat ont convenu que les passeports de tous les employés qui doivent voyager à l'étranger dans le cadre de leurs fonctions seront remboursés. Le texte de la nouvelle convention collective pouvait faire en sorte que l'employeur ne rembourse que les nouveaux passeports. L'article 71.5 stipule en effet que « L'Employeur rembourse les frais de base exigés pour l'obtention d'un passeport canadien lorsque l'Employée ou Employé ne détient pas le document et qu'elle ou il en a besoin dans le cadre d'une affectation à l'étranger à venir. La demande de remboursement doit préalablement être approuvée par la ou le gestionnaire. »

Le syndicat a fait valoir qu'une interprétation restrictive pourrait causer des problèmes et des frais supplémentaires, notamment dans le cas où l'actualité internationale forcerait un départ d'urgence à l'étranger. Il aurait été aussi un peu ridicule que des employés aient à attendre que leur passeport soit échu avant d'en demander le renouvellement, puis le remboursement.

Le syndicat a aussi fait valoir que le remboursement des permis de conduire pour les employés qui conduisent régulièrement des véhicules de la Société devrait s'appliquer aux journalistes radio. L'employeur n'est pas fermé à l'idée et souligne que l'employé doit faire la demande à son gestionnaire. Chaque cas sera évalué individuellement.



## RIMOUSKI, LA SUITE



Si la situation à Québec s'est grandement améliorée, on ne peut pas en dire autant à Rimouski. La mise au rancart de Josée Bouchard, ex-directrice, il y a plus de deux ans, n'était que la première étape. Alertée par le STTRC, la direction de Radio-Canada a décidé de poursuivre le travail. Mais cette fois-ci, elle a choisi de faire cavalier seul et de donner un mandat supplémentaire à la firme Hors pistes, déjà à contrat avec la SRC dans le cadre du projet Devenir.

Dans le cas de Québec, nous étions, comme syndicats, partenaires. L'Association des réalisateurs (AR) et le STTRC avons pris acte du mandat donné à Hors Pistes, sans plus. La SRC s'est engagée à nous tenir au courant, nos délégués Michel-Félix Tremblay et Jean-Luc Blanchet seront nos yeux et nos oreilles. Mais observateur ne veut pas dire silencieux. L'adhésion des membres du STTRC et de l'AR est essentielle pour qu'une intervention visant à améliorer le climat de travail fonctionne. Nous serons encore là d'une grande vigilance.



## LA PRÉSIDENTE QU'ON SORT

Notre président, Pierre Tousignant, s'est permis une escapade à Matane et Rimouski après avoir assisté au premier Festival international de journalisme de Carleton. Des rencontres « payantes » qui permettent aux membres de passer directement leurs messages et d'avoir des échanges francs et directs. À Matane, dans une petite salle toute en lumière grâce à d'immenses fenêtres, le climat s'est nettement amélioré depuis qu'Isabelle Lévesque a accepté de troquer le micro de l'émission de retour à la maison pour l'affectation. Depuis quelques années, les affectations des stations de Rimouski, Matane et Sept-Îles se faisaient à partir de Rimouski. L'affectation sur place devrait permettre de mieux mettre en valeur les histoires de la Gaspésie ainsi que d'entendre et de voir plus souvent nos collègues journalistes et caméramans au réseau.

À Rimouski, le climat est encore à travailler (voir autre texte). Mais la salle compte quelques leaders positifs, dont le lecteur du téléjournal, Charles-Alexandre Tisseyre. Les séquelles de l'ex-directrice se font toujours sentir, même s'il y a une volonté commune de faire table rase du passé.

Pierre Tousignant a pris bonne note de l'intérêt des membres pour ces échanges et s'est engagé à reprendre la route régulièrement.